Ecrit par Echo du Mardi le 30 avril 2020

Réouverture des déchèteries vauclusiennes du Grand Avignon



A compter de lundi 4 mai, les déchèteries vauclusiennes accueilleront les déchets sur prise de rendez-vous.

Durant cette période de ralentissement de l'activité économique, certaines filières de traitement des déchets dangereux et non dangereux provenant des déchèteries ont subi des perturbations empêchant leur valorisation et leur élimination. La fermeture des déchèteries, conformément aux mesures gouvernementales, a permis de ne pas engorger les sites de traitement. Les repreneurs ont ainsi bénéficié de temps pour reprendre leurs activités dans le respect des conditions sanitaires. La plupart des filières sont de nouveau opérationnelles. Les déchèteries du Grand Avignon peuvent à présent accueillir, en plus des végétaux, les encombrants, les gravats, le bois, les cartons, la ferraille, les déchets électroniques et les déchets toxiques, dans la limite des conditions d'accès classiques, soit 2m3 par déchet et par jour.

Cependant ni mobilier ni matelas

Seul le mobilier : meubles et matelas ne sera pas accepté et devra être conservé au domicile jusqu'à

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 30 avril 2020

nouvel ordre. Concernant les modalités relatives aux déchèteries gardoises du Grand Avignon, contacter le Smictom Rhône-Garrigues : www.smictom-rhonegarrigues.fr ou au 04 90 15 17 80.

Liste des déchèteries ouvertes

La partie vauclusienne du Grand Avignon dispose de 5 déchèteries : Avignon – Courtine : Chemin de Courtine ; Montfavet – Avignon : Avenue des Souspirous ; Vedène : Avenue Vidier Maurice Marguerite ; Entraigues-sur-la-Sorgue : 800 avenue de Counoise ; Zac du PlanVelleron : Chemin de la Petite Bressy. Les déchèteries sont fermées les dimanches et les jours fériés. La déchèterie du Thor gérée par la Communauté de communes Pays-des-Sorgues et Monts-de-Vaucluse est réservée aux usagers résidant à Caumont-sur-Durance et Jonquerettes.

La prise de rendez-vous doit se faire au 04 90 21 20 09.

Prise de rendez-vous

Pour fluidifier la fréquentation des déchèteries et éviter les files d'attente, il est impératif de prendre rendez-vous t sur la plateforme internet www.rdv-decheterie.fr avant toute venue en déchèterie. Un accès sur rendez-vous est proposé, au plus tôt pour le lendemain, en fonction des disponibilités. Si votre déchèterie habituelle ne dispose pas de créneau vous convenant, prenez-rendez-vous dans une autre déchèterie du territoire du Grand Avignon. Les personnes rencontrant des difficultés ou privées de connexion internet peuvent joindre le standard téléphonique Direct Grand Avignon au 0800 71 84 84.

Plateforme www.rdv-decheterie.fr Mode d'emploi

Comment fonctionne la plateforme www.rdv-decheterie.fr ? En arrivant sur le site, commencez directement votre réservation en précisant si vous êtes un particulier ou professionnel, en renseignant votre code postal. Puis laissez-vous guider. Sélectionnez votre déchèterie, précisez le type et la quantité de déchets à évacuer (maximum 2m^3 par type de déchet), sélectionnez dans le calendrier et la plage disponible qui vous convient, confirmez votre inscription au service, indiquez votre numéro de badge d'accès pour éviter tout contact, recevez un mail de confirmation de votre rendez-vous, et une attestation d'inscription.

Demande de carte d'accès

Compléter le formulaire de demande de carte d'accès accessible sur le site **www.grandavignon.fr**

Joindre une copie de la pièce d'identité du futur détenteur et un justificatif de domicile de moins de 3 mois (taxe d'habitation, quittance électricité ou eau). Envoyer le tout par mail à decheteries@grandavignon.fr ou par courrier au Grand Avignon, 320 chemin des Meinajariès – Agroparc BP 1259 – 84911 AVIGNON Cedex 9.

Jonquerettes, Caumont-sur-Durance et Le Thor

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 30 avril 2020

Les usagers de Jonquerettes et Caumont-sur-Durance, autorisés à fréquenter la déchèterie du Thor doivent également détenir une carte d'accès délivrée par la Communauté de Communes Pays des Sorgues et Monts de Vaucluse. Renseignement au 04 90 21 43 11.

Recommandations

Il est plus que jamais recommandé d'appliquer les gestes barrières de manière très stricte : une distance d'un mètre minimum doit être respectée et aucun contact ne doit avoir lieu entre les individus, visiteurs et agents de déchèterie. Les dépôts au sol devant les déchèteries sont interdits sous peine de poursuites au pénal. Le brûlage de déchets verts est strictement interdit, les contrevenants étant passibles d'une amende de 450 €.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !